

sociales et culturelles qui pèsent sur les forêts. De nouveaux partenariats émergent à tous les niveaux et deviennent la norme.

La Stratégie nationale sur les forêts

Cet esprit de participation est inhérent à la Stratégie nationale sur les forêts du Canada. Le document *Durabilité des forêts : un engagement canadien*, publié en 1992, fut le résultat d'une consultation menée auprès de milliers de Canadiens à partir de 1991. Il vise neuf domaines stratégiques dans lesquels on veut agir et établit près de 100 engagements qui aident le Canada à se positionner à l'avant-garde de la foresterie durable.

Le Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF), qui administre la stratégie quinquennale, et la Coalition pour la Stratégie nationale sur les forêts, qui supervise la mise en oeuvre, ont demandé à une partie indépendante de mener une évaluation à mi-mandat des progrès du Canada. Dans un rapport présenté au public, le groupe de travail a conclu que les Canadiens demeuraient fortement engagés envers la Stratégie. Le rapport citait un certain nombre d'exemples révélateurs, notamment la participation de 250 organismes à dix sites de forêt modèle (voir ci-après pour plus de détails); la nécessité pour les compagnies forestières dans la plupart des provinces de définir, avant la coupe, comment leurs activités vont affecter le sol, la faune et le climat sur les terres de la Couronne; et un appui accru pour l'élaboration de technologies forestières écologiques.

Un groupe de travail indépendant évaluera à nouveau les progrès du Canada dans la mise en oeuvre de la Stratégie avant son terme en mars 1997. On utilisera alors les résultats pour élaborer une nouvelle stratégie qui devrait voir le jour quelques mois plus tard.

Malgré des progrès réels et impressionnants, il reste beaucoup à faire. À son assemblée annuelle en octobre 1994, le CCMF a